Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 131 (1986)

Heft: 3

Rubrik: Revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revues

Protection civile Nº 1-2, janvier-février 1986

Avec l'année 1986, la revue inaugure une nouvelle jaquette dont le fond jaune a disparu et sur laquelle figure désormais, à côté du signe suisse traditionnel, le nouveau signe international de la protection civile.

Heinz W. Müller, rédacteur en chef, signe un article fort pratique sur les façons dont les paysans peuvent, avec des moyens limités et rustiques, accroître sensiblement le degré de protection de leurs exploitations. L'article est richement illustré de photos et de croquis.

Devant la section thurgovienne de l'Union suisse pour la protection civile, le conseiller national socialiste et zurichois Hansjörg Braunschweig a réussi le tour de force de déclarer que «la protection civile est en quelque sorte un élément de capitulation face aux devoirs qui nous incombent». Et le politicien alémanique de réclamer un engagement plus décisif de la Suisse dans l'optique d'une prévention de la guerre. Songeait-il à une éventuelle adhésion à l'ONU? Toujours est-il qu'une telle incohérence de propos jointe à une telle méconnaissance des buts de la défense générale et de la mission première de l'armée a de quoi inquiéter de la part d'un parlementaire. Fort heureusement pour eux, les Thurgoviens ont eu droit à une réplique circonstanciée du professeur Ruth Meyer.

Défense nationale, février 1986

En tête de la livraison, l'allocution récemment prononcée devant l'Institut des hautes études de défense nationale par M^{me} Edwige Avice, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, consacrée aux problèmes de la formation, aussi bien des cadres d'active que des unités de réserve. La base de toute formation est constituée par le civisme auquel il convient d'insuffler, selon M^{me} Avice, un certain renouveau. La formation des réserves postule d'autre part

l'interpénétration des mondes civil et militaire, un élément à développer encore, lui aussi.

Le thème civisme et défense est d'ailleurs repris plus loin par M. Robert Fabre, actuel Médiateur de la République, qui met en évidence trois objectifs: éducation, formation, information.

Nouveau chef d'état-major de l'armée de terre après le passage du général Imbot à la DGSE, le général Maurice Schmitt examine «L'Armée de terre: réalités et perspectives». Il montre que la composante terrestre des forces françaises n'est pas la lourde machine pléthorique que certains s'imaginent, mais une organisation dont la souplesse d'emploi et de structures permet de s'adapter aux missions les plus variées, tant en France même que sur le théâtre européen ou encore outre-mer. Le général Schmitt rappelle en outre l'importance des réserves qui, en mobilisation, représenteraient le 80% de la défense opérationnelle du territoire, le 30% du corps blindé et mécanisé et le 18% de la Force d'action rapide.

Le général de brigade aérienne Alain Baer s'intéresse pour sa part aux nouveaux concepts de l'Alliance atlantique. il évoque l'Air Land Battle, conception offensive de la défense jusqu'à l'échelon corps d'armée*, complétée par «Army 21» et «Focus 21» pour l'Air Force qui projettent cette doctrine dans le XXI° siècle. Il évoque aussi la FOFA (Follow on forces attack) qui vise à la destruction des deuxièmes échelons et le «Conter Air 90» destinée à «gagner la bataille aérienne initiale dont l'issue sera déterminante pour la suite des opérations».

Relevons pour terminer l'appréciation pour le moins mitigée que M. Daniel Colard porte sur le bilan de quarante années d'existence de l'ONU. Les longues digressions que l'auteur consacre aux succès de l'institution n'effacent pas, dans l'esprit du lecteur, ce que M. Colard nomme si joliment les «sept péchés capitaux» de l'ONU et qu'il évoque de façon nettement plus succincte...

^{*} Voir RMS février 1986, page 111.

Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift N° 2, février 1986

Dans son éditorial, le divisionnaire Seethaler met en valeur le tireur d'élite qu'un effort marqué dans la défense antichar avait tendance à estomper quelque peu. Sur les mêmes pages, la chronique «Zur Lage» du divisionnaire Däniker s'efforce de convaincre le lecteur de l'innocuité, militairement parlant, d'une entrée de la Suisse à l'ONU.

A retenir aussi l'analyse de M. Albert Stahel, qui enseigne notamment à l'Université et à l'École polytechnique fédérale de Zurich, du projet IDS du président Reagan. L'auteur met en exergue les progrès accomplis dans ce domaine par les Soviétiques, et ce depuis de nombreuses années déjà. Le professeur Stahel conclut à la nécessité, pour les Etats-Unis et leurs alliés, de poursuivre l'étude, puis la réalisation de ce projet.

Le plt Thomas Straubhaar, officier de renseignement et présentement en activité aux Etats-Unis, livre ses réflexions sur l'importation de matériel de guerre par les pays en développement. On constate que, pour les années 1979 à 1983, les pays en développement ont acquis pour 47 milliards de dollars (prix constant 1975) de matériel militaire en provenance principalement de l'URSS (19 milliards), des USA (13 milliards) et de France (5 milliards).

Durant cette même période, les plus gros clients, parmi les pays en développement, ont été la Syrie, la Libye et l'Irak.

Encarté dans cette livraison, un supplément, dû à la collaboration de quelques élèves de l'Ecole militaire II dirigés par le colonel EMG Gass, présente un certain nombre de thèmes d'exercices interarmes, de la compagnie au régiment, avec pour chacun deux solutions possibles. Des avantages et inconvénients de ces solutions est extraite, pour chacun d'eux, la variante choisie. Deux d'entre elles sont, en outre, passées au contrôle du système informatique «Kompass».

Ejército Nº 552, janvier 1986

Nous avons d'avord relevé l'article du commandant Jaime Garcia Rodriguez qui considère la défense antichar de l'infanterie comme le squelette de la défense. Il passe en revue l'ensemble des moyens, statiques et mobiles, dont dispose l'infanterie pour lutter contre les blindés.

A l'occasion du vingtième anniversaire de cette organisation, le capitaine Juan Bravo Diaz évoque le service de renseignements opératif et ses nombreux moyens aériens, terrestres, maritimes et électroniques.